

Date : Janvier 2021

#COVID19

Mesures pour un
accompagnement en
périnatalité

Grossesse et circulation active du virus de la Covid-19 : Suivi et conseils – l'Entretien Prénatal Précoce

INTRODUCTION

La circulation active du virus de la Covid-19 entraîne des mesures de précaution pour tous, notamment par des limitations de sortie et les gestes barrière.

Les consignes qui ont été établies par les institutions, les établissements de santé et les professionnels de santé ont pu modifier le parcours de prise en charge de votre grossesse ; cette fiche vous est adressée afin de vous permettre de vous repérer parmi les mesures nécessaires à votre bonne santé.

Au cours de cette crise, de nombreuses personnes ne se sont pas rendues à leurs rendez-vous médicaux par crainte d'être contaminées dans les lieux de soins. Il est pourtant essentiel de poursuivre son suivi par les professionnels de santé afin de dépister tout problème de santé.

La grossesse pouvant être une période particulièrement propice à l'émergence de questionnements, de changements de rapport à soi et aux autres, de révélations de fragilités notamment psychologiques, il est nécessaire de poursuivre son suivi de grossesse en partenariat avec l'ensemble des professionnels qui vous accompagnent : médecin généraliste, gynécologue, obstétricien, sage-femme, en libéral, à l'hôpital, en clinique, ou du service de la Protection Maternelle et Infantile -PMI- de votre département.

Ils vous informeront sur le déroulé de votre parcours de grossesse, notamment en vous proposant de suivre les séances de Préparation à la Naissance et à la Parentalité. Selon vos besoins, il est toujours possible de compléter ou de continuer votre accompagnement par un.e assistant.e social.e, un.e diététicien.ne, un.e psychologue, un.e psychiatre, un.e tabacologue-addictologue...

Vous trouverez ainsi dans cette fiche, la présentation de l'**Entretien Prénatal Précoce (EPP)**, première séance de la Préparation à la Naissance et à la Parentalité (autrefois appelée « préparation à l'accouchement »), moment important de votre grossesse qui participera à la construction de votre projet de naissance. Des liens-ressources utiles aux futurs parents vous sont également proposés en fin de document ainsi que les mesures de prévention qui demeurent importantes dans votre quotidien.

1. L'Entretien Prénatal Précoce ou EPP

L'EPP est inclus dans les séances de la Préparation à la Naissance et à la Parentalité (PNP) et constitue la plupart du temps la première de celles-ci.

La PNP est définie par la haute Autorité en Santé comme « un accompagnement global de la femme et du couple en favorisant leur participation active dans le projet de naissance ». Il s'agit de 8 temps d'échanges destinés à soutenir la parentalité, apporter des connaissances autour de la périnatalité, échanger sur les questionnements des futurs parents. Au cours de ces séances et tout au long de la grossesse, le projet de naissance va pouvoir se construire en prenant en considération les souhaits de la femme et du couple mais aussi l'offre de soins locale qui peut répondre à leurs attentes.

L'entretien prénatal précoce (EPP) doit être proposé au plus tôt à toute femme enceinte par la sage-femme ou le médecin qui suit la grossesse. Depuis peu*, celui-ci a été rendu obligatoire afin de permettre à la majorité des femmes et des couples

d'avoir accès à cet espace de parole. Il est conseillé de le programmer dès que vous pouvez, après la déclaration de grossesse ; il n'est toutefois jamais trop tard pour le demander.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une prescription médicale et celui-ci est pris en charge à 100% par la sécurité sociale. Durant cette période de contamination active du virus, il vous est toujours possible d'obtenir un rendez-vous directement auprès d'une sage-femme ou d'un médecin qui sont formés à cet entretien. Les recommandations nationales prévoient que celui-ci peut se dérouler en cabinet, en établissement, à votre domicile ou également par téléconsultation. Votre professionnel de santé vous informera sur les mesures sanitaires nécessaires à mettre en place. Le site [ameli.fr](http://annuairesante.ameli.fr/) vous aidera à trouver le professionnel qui assurera ses séances. <http://annuairesante.ameli.fr/>

L'Entretien Périnatal Précoce est un temps privilégié d'écoute et d'échanges, individuel ou en couple, en dehors d'une consultation de suivi mensuelle.

C'est l'occasion d'ouvrir le dialogue dans une relation de confiance avec un professionnel médical à propos de la grossesse, du projet de naissance, afin d'optimiser le déroulement de la grossesse, de l'accouchement et des conditions d'accueil de (des) l'enfant(s).

Les réponses à vos questions pourront vous être apportées lors de cet entretien mais également tout au long des séances suivantes. Le professionnel qui vous accompagne pourra être en mesure de vous informer sur la possibilité de votre conjoint d'être présent au moment de l'accouchement et dans les jours qui suivent.

Grâce à une écoute attentive et bienveillante, cet espace de dialogue vous permettra d'exprimer vos émotions sur le vécu, le suivi de votre grossesse, les attentes, les questionnements, les conditions d'accueil de l'enfant à venir... lors d'un temps qui vous est spécifiquement consacré.

A partir de l'étude de vos besoins spécifiques et de l'identification de vos ressources (entourage familial, amical, professionnels déjà en place...) une prise en charge personnalisée vous sera proposée afin de vous apporter des réponses adaptées à vos attentes.

C'est avec votre accord que l'ensemble des professionnels vous prenant en charge se mettront en lien dans le but de vous faire bénéficier d'un accompagnement à la parentalité cohérent et coordonné.

Réseau de Périnatalité Occitanie

Vous attendez un enfant

L'ENTRETIEN PRÉNATAL

un moment essentiel d'informations, d'écoute et d'accompagnement dès la déclaration de grossesse

**De quelle façon je vis ma grossesse ?
Quelles sont mes attentes et mes inquiétudes ?
Comment j'envisage la naissance et l'arrivée de mon ou de mes enfants et comment m'y préparer ?**

**Vous pouvez vous adresser à votre médecin généraliste, gynécologue, obstétricien...
...à votre sage-femme libérale, hospitalière, ou de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental.**

Votre conjoint sera le bienvenu.

**L'entretien sera pris en charge par la sécurité sociale.
La durée habituelle de cet entretien est de 45 minutes à 1 heure.**

2. Les mesures sanitaires lors des rendez-vous avec un professionnel de santé

Prévention COVID

MON RENDEZ-VOUS MÉDICAL

Il est toujours important de s'assurer que durant les 15 derniers jours, vous n'avez pas présenté de **signe de la Covid-19** ou n'avez pas été en **contact avec une personne malade**.

SYMPTOMES DE LA COVID-19



- Fièvre : au-delà de 38°C
- Oscillation entre hypothermie et hyperthermie



- Gêne respiratoire, toux
- Douleurs thoraciques
- Douleurs pharyngées
- Perte du goût (*agueusie*)
- Perte de l'odorat (*anosmie*)



- Diarrhées
- Vomissements



Préférez le **téléphone** pour votre prise de rendez-vous.



Lors de vos rendez-vous, le port du masque est obligatoire. Il est recommandé de porter un **masque chirurgical** lors du 3^{ème} trimestre de grossesse.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Sous le nez



Au dessus du menton



Pas assez serré



Sous le menton



Couvrant le nez,
la bouche, le menton

3 MODALITÉS DE CONSULTATION



À domicile



Prévoir une **surface désinfectée** pour le dépôt du matériel médical.



Aérer votre intérieur avant votre rendez-vous.



En établissement ou au cabinet de la sage-femme, du médecin



Je respecte les horaires pour éviter de croiser d'autres patientes.



Selon les recommandations locales, il peut être possible de **se faire accompagner**. L'accompagnant.e ne doit pas présenter de symptôme de la Covid.

Le professionnel mettra en place les **conditions favorables à votre accueil** : tenue, masque, aération, désinfection...



Je prévois un **stylo** et un règlement par **carte bancaire**.

Si le professionnel en a la possibilité, il transmettra les ordonnances et comptes-rendus **par voie numérique**.



À distance
(téléconsultation)

La conduite à suivre pour vous connecter vous sera expliquée par le professionnel de santé.



Les logiciels de connexion restent simples d'utilisation. Ils peuvent être utilisés sur **Smartphone ou ordinateur**.

3. Les mesures sanitaires liées à la circulation du virus pendant la grossesse

La grossesse, de manière physiologique, entraîne une légère diminution du système immunitaire. C'est pourquoi, de manière générale, les femmes peuvent être plus sujettes à certaines infections. Dans le cas de la Covid-19, il est actuellement reconnu qu'il n'y a pas plus de contamination chez les femmes enceintes. Toutefois, il y a un risque de développer une forme grave de la maladie en cas de contamination au cours du 3e trimestre de grossesse.

Les mesures générales de prévention sont donc essentielles pour votre santé et celle de vos proches : être en famille, jouer avec vos enfants, profiter de votre intimité avec votre conjoint.e sont autant de situations essentielles à votre bien-être. Pour autant, nous devons tous rester attentifs pour prévenir la contamination.

L'affiche ci-dessous représente les différents comportements à adopter dans votre quotidien pour votre sécurité.

Prévention COVID

AVANT LA NAISSANCE DE MON ENFANT

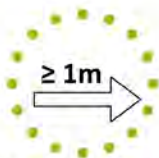
Dans toutes les situations, je respecte les mesures sanitaires générales



Je porte un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire.



Je me lave régulièrement les mains **prioritairement avec du savon** ou j'utilise une solution hydro-alcoolique



Je respecte une distance d'**au moins un mètre** avec les autres.



Je salue sans serrer la main et j'arrête les embrassades.



J'évite de me toucher le visage.



J'aère régulièrement mon lieu de vie et/ou de travail.



Je n'accueille **pas plus de 6 personnes** chez moi, et je respecte les gestes barrières.



Je ne rends pas visite aux personnes malades.



Je me mouche dans un mouchoir à usage unique puis je le jette.



Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir.



Je ne prête pas ma bouteille.



Je n'hésite pas à faire appel **aux professionnel.les de santé si je suis inquiète**

Je peux également composer le numéro vert national : 0800 130 000

Source : Réseau de Périnatalité Occitanie <https://www.perinatalite-occitanie.fr/>

*Article 62 de la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale pour 2020

LIENS UTILES

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- **Guide pour la prise en charge des patientes durant la crise sanitaire** : <http://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2015/10/Guide-PEC-Patientes-V3.pdf>
- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-05/accouchement_-_votre_retour_a_la_maison_pendant_lepidemie_de_covid-19.pdf
- **Liste des sages-femmes libérales par l'Ordre national des sages-femmes** : <http://www.ordre-sages-femmes.fr/annuairesflib/>
- **Annuaire des sages-femmes par l'Assurance Maladie** : <http://annuaire.sante.ameli.fr/trouver-un-professionnel-de-sante/sage-femme>
- <https://grossesseetcovid19.fr/>
- **Écoute téléphonique bénévole et gratuite**, mise en place par le Collectif Inter Associatif autour de la Naissance et de l'Enfant (CIANE) : <https://ciane.net/2020/04/mise-en-place-dune-ecoute-telephonique-benevole-et-gratuite/>
- <https://presse.inserm.fr/premiers-resultats-des-enquetes-de-sante-publique-de-linserm-sur-la-covid-19-facteurs-de-risque-individuels-et-sociaux/41032/>
- <https://www.santepubliqueottawa.ca/fr/public-health-topics/social-distancing-for-parents-teens-and-children.aspx>
- https://www.ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/3fa11d3e5dd2a1a5b57b4d42b317725e.pdf
- Recommandation d'entretien des masques en tissu : <http://www.academie-medecine.fr/communiquede-lacademie-du-bon-usage-des-masques/>
- **Tutotour de la grossesse** : <https://www.youtube.com/watch?v=-HcSCDb-wMU>
- **Haut Conseil de Santé Publique - Activité professionnelle femme enceinte et covid**
- <https://www.unicef.org/fr/coronavirus#COVID-19-conseils>
- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/preparation_naissance_recos.pdf
- <https://1000jourspourlasante.fr/covid-19-femmes-enceintes-et-leur-bebe-dernieres-etudes/>
- **Film de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté sur l'EPP** : https://www.youtube.com/watch?v=vXpqq1t8UzE&feature=emb_title
- <https://naitreetgrandir.com/fr/grossesse/>
- « Renoncer aux soins périnataux : quelles conséquences sur l'état de santé du nourrisson ? » Lydie Ancelot, Liliane Bonnal, Marc-Hubert Depret Dans Revue économique 2018/3 (Vol. 69), pages 373 à 405